

Autorisation d'acquisition d'intérêt dans une entreprise titulaire d'un permis délivré avant le 15 novembre 2000

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

N° entrée :

N° encaissement :

N° réf./dem. :

1 – Identification de l'entreprise titulaire

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro	Rue	Appartement

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville, village ou municipalité	Québec Province	Code postal

<input type="text"/>							
Ind. rég.	Téléphone	Poste	Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.	Télécopieur*	

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par télécopieur ou par courrier électronique tout document qui m'est destiné au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courrier électronique inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Infraction ou acte criminel

Depuis le 30 juin 2002, moi-même ou un des associés, actionnaires, administrateurs ou dirigeants de mon entreprise a été déclaré coupable ou mis en accusation d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel :

Commis grâce à l'exploitation d'un permis de propriétaire de taxi : Non Oui

Ayant un lien avec des aptitudes requises et la conduite nécessaire pour l'exploitation d'une entreprise de transport par taxi (exemples : inconduite à caractère sexuel, vol, fraude, comportement violent, conduite criminelle, etc.) : Non Oui

Concernant le trafic de stupéfiants, leur importation ou leur exportation et la culture de pavot et de chanvre indien et visés selon le cas aux articles 5, 6 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances : Non Oui

Documents exigés

- ✓ Liste des actionnaires ou associés jusqu'à l'identification des personnes physiques avant et après la transaction. Cette liste doit contenir les informations suivantes : nom et prénom, numéro de permis de conduire ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé.
- ✓ Copie du document faisant foi de la transaction.
- ✓ Document prouvant que les actionnaires ou associés ont été avisés de cette acquisition.
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande (personne morale).
- ✓ Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au sens de la Loi sur l'immigration (associé).

Renseignements généraux

Transmettre le formulaire accompagné du paiement et des documents exigés :

Par Internet

Vous devez remplir le formulaire à l'écran et le sauvegarder. Accédez ensuite au service « Transmission d'une demande » via notre site Internet www.ctq.gouv.qc.ca

Par la poste

Bureau de Montréal

Commission des transports du Québec
545, boulevard Crémazie Est
10^e étage, Bureau 1000
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Bureau de Québec

Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy,
7^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V5

Par télécopieur

514 873-4720

418 644-8034

Ligne sans frais

1 888 461-2433

Adresse de courrier électronique

courrier@ctq.gouv.qc.ca